Séance du 23/04/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 137
Dossier : 180129

Politique :
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Action culturelle - Soutien aux festivals 2018 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 13/04/2018
Compte rendu affiché le : 24/04/2018
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES (Présent de la question 1 à la question 25 du projet de l'ordre du jour et pouvoir à M. le Maire à partir de la question 26 du projet de l'ordre du jour.), Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 22 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES

Absents-Excusés :
Mme Christiane JODAR (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Florent PIGEON (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Gabriel DE PEYRECAVE (pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU)

Absents :

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 23/04/2018

Politique :
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Délibération n° : 137
Dossier : 180129

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Action culturelle - Soutien aux festivals 2018 - Approbation.

□ Rappel et Références :
Afin d'affirmer durablement le positionnement culturel stéphanois, la Ville de Saint-Etienne souhaite favoriser l'éclosion de nouveaux talents et l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées.

Développée par une grande diversité d'acteurs, de lieux d'événements et d'initiatives, la culture à Saint-Etienne permet d'offrir aux stéphanois des occasions multiformes, plurielles et foisonnante de découvertes, d'émotion et d'édification personnelle

La dynamique culturelle permet en outre de positionner le territoire stéphanois comme une pépinière de talents où peuvent s'exprimer les potentialités créatives les plus variées lui conférant une image renouvelée.

□ Motivation et Opportunité :
Pour ce qui concerne le soutien aux festivals, la Ville de Saint-Etienne envisage la promotion de la culture comme un outil de développement territorial s'appuyant non seulement sur la diversité de l'offre, mais aussi sur le rayonnement de la Ville de Saint-Etienne à l'extérieur.

□ Contenu :
Dans le but de valoriser les ressources artistiques du territoire et de s'affirmer comme la Ville de l'émergence culturelle, Saint-Etienne soutient prioritairement les festivals dont la programmation met en valeur la créativité locale.

Elle souhaite ainsi donner aux stéphanois, ainsi qu'à un public plus large, l'opportunité d'une vie culturelle dynamique notamment en centre ville en s'appuyant sur les initiatives associatives afin de développer une culture foisonnante multiforme et plurielle.

Ce dispositif dédié aux festivals ne représente que l'un des axes de soutien aux acteurs locaux permettant les développements artistiques et culturels décidés par la Ville de Saint-Etienne. Il est en effet complété par une série d'aides aux projets, à l'émergence, à la pratique en amateur, au rayonnement, à la diffusion à l'international (...) qui permettent un développement homogène de la culture dans le territoire, au profit du plus grand nombre.

Les aides aux festivals sont détaillées dans le tableau annexé à la présente délibération.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

- Coût total investissement TTC : — dont TVA :
- Coût total annuel fonctionnement TTC : 157 850 € — dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	157 850 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**
Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver les aides financières aux différentes associations concernant la politique de soutien aux Festivals conformément au tableau annexé à la présente délibération,
- approuver les avenants aux conventions financières à intervenir avec la société P et M Production SAS, l'association Les Films de l'Imparfait et l'association Beaulieu Spectacle Vivant,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint, ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents afférents dont un exemplaire restera annexé à la présente délibération.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 54 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s) M. André FRIEDENBERG, Conseiller Municipal ne prend pas part au vote.	**Imputation budgétaire** BP 2018 - Chapitre 65 - article 6574
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**